

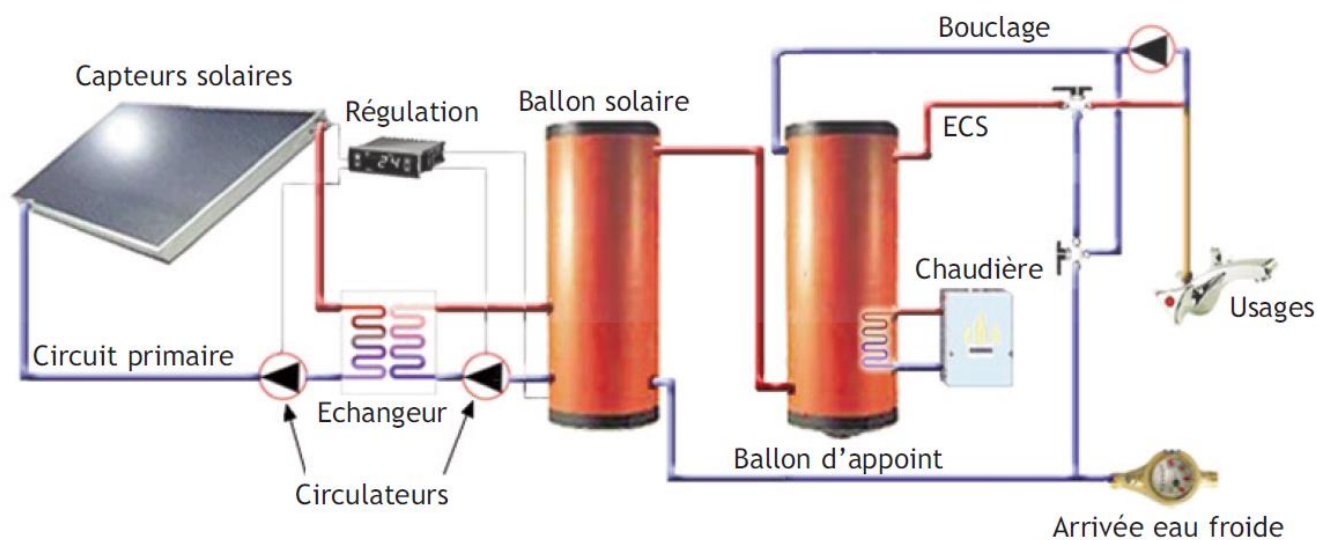
Les prestations solaires thermiques

Objectifs

L'énergie solaire thermique peut être utilisée dans une copropriété pour produire de l'eau chaude sanitaire (ECS). Il est possible de couvrir entre 40% et 60% des besoins en ECS d'un immeuble équipé de capteurs solaires thermiques. Une énergie d'appoint est cependant toujours nécessaire. Au niveau économique, l'installation solaire sera d'autant plus intéressante que l'énergie utilisée pour produire l'ECS est chère (fuel, gaz, électricité). Dans une perspective d'augmentation des prix de l'énergie, le solaire est une solution durable et rentable à court ou moyen terme avec un temps de retour entre 5 et 15 ans (subventions déduites).

Prestations

- **Etude de faisabilité**
 - Diagnostic de l'installation existante d'eau chaude sanitaire
 - Implantation des matériels solaires : gisement solaire en toiture, zone d'installation des capteurs et du ballon
 - Dimensionnement de l'installation solaire : utilisation du logiciel Simsol certifié par le CSTB
 - Point sur la réglementation en vigueur : intégration architecturale, démarches,..
 - Recherche des aides financières : ADEME, Collectivités, certificats d'économie d'énergie,..
 - Etude environnementale : quantités de CO2 évitées
 - Etude économique : investissement, maintenance, économie annuelle, rentabilité du projet
- **Assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre d'ensemble :**
 - Rédaction des cahiers des charges,
 - Schémas des plans d'exécution,
 - Aide au choix des fournisseurs



Les prestations solaires thermiques

Le saviez-vous ?

- Notre planète reçoit du Soleil durant 1 heure plus de 15 000 fois ce que l'humanité consomme en 1 an.
- On estime la durée de vie d'un système solaire thermique à 25 ans environ, mais cette durée peut varier en fonction, des conditions et du lieu d'installation.
- L'ADEME et la région PACA peuvent subventionner partiellement l'étude solaire ainsi que les travaux d'installation.



Etude économique d'un projet solaire thermique en substitution du fioul domestique avec les subventions	Scénario 1 : coût énergie constant	Scénario 2 : coût énergie +4%/an	Scénario 3 : coût énergie +8%/an
Surinvestissement initial (€)	21 300	21 300	21 300
Subvention obtenue (€)	12 780	12 780	12 780
Economies réalisées sur 20 ans (€)	18 754	32 088	53 885
Temps de retour sur investissement (ans)	10	9	8

Tableau issu d'une étude réelle menée par Atiane Energy